



Accident délit de fuite sur lieu de travail

Par **mamounmina**, le **02/11/2015** à **18:46**

bonjourrrrrCe jour , vers 15h40 alors que j'étais en train de travailler , ma voiture fût percuté par un individu qui a prit la fuite.rnun de mes collègues a vu la scène mais n'a pas eu le temps de relevé la plaque d'immatriculation.rnrnLes dégâts sont: tout l flanc gauche touché (rayure) et la porte arrière a été défoncer.rnrnlogique j'appelle mon assureur, qui me dit que comme je suis au tiers et que je n'ai aucune information sur l'auteur du délit malheureusement tout est pour moi. Mais ça je le savais.rnrnmalgrès les caméras nous n'avons aucune visibilité sur la voiture ou son propriétaire.rnrnj'en ai pour 1500€ de réparation géniale.rnrnma question : l'assurance de mon employeur ne prend elle pas en charge ce genre d'accident?rnrn(je bosse dans un fast food où le parking est autant pour les employés que pour les clients.rnrnah oui un témoin a dit que le mec qui conduisait était concentré sur son téléphone .rnrnmerci d'avance pour vos réponses.

Par **alterego**, le **02/11/2015** à **22:28**

Bonjour,rnrnAucune indemnisation commme vous l'a fait savoir votre assureur, pas plus que de l'assureur de votre employeur.rnrnCoradialement

Par **mamounmina**, le **03/11/2015** à **07:03**

Merci pour votre réponse